

La République du Centre, 13 janvier 2015

JIHADISME ■ Jean-Pierre Sueur, rapporteur de la commission parlementaire, examine les moyens de lutte

Un sénateur du Loiret monte au front

Les jihadistes français qui combattent en Syrie transitent par la Turquie. Le parlementaire est allé à Ankara afin de mieux percevoir les filières.

Philippe Boreed
 philippe.boreed@univ-st-etienne.fr

Comment remédier aux failles évoquées samedi dernier par le Premier ministre ? Comment contre l'offensive jihadiste afin d'améliorer la sécurité des Français ? La semaine dernière, la « commission parlementaire de lutte contre le jihadisme », présidée par Nathalie Goulet, sénatrice PS de l'Orne, effectuait un déplacement en Tunisie, pays où elle qualifiait le terrorisme islamique transfrontalier. Les représentants français désireux de combattre pour le jihad en Syrie. « Nous ne pensions pas être ainsi au cœur d'une actualité aussi dramatique », explique Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret et rapporteur de ladite

Une mission
considérable
mais indispensable

1 Une commission, pour quel faire ? Depuis deux mois, la commission a procédé à de nombreuses auditions dans les ministères et services concernés : Justice, Défense, Justice, Affaires étrangères ; DGSE, sécurité intérieure, etc. afin d'aboutir à des mesures concrètes. Elles seront proposées début avril.

« En Turquie, avec les autorités locales et les Français sur place, nous avons étudié de très près ce qui se passe quand des Français désireux de rejoindre Darslı (*) sont pris en main par des ré-

2 **Prison, foyer de radicalisation.** Comment et pourquoi des musulmans semblent-ils se radicaliser ? La prison est l'Internet sans passez au crible par la commission. « Nous avons reçu deux responsables de l'administration pénitentiaire à l'ère victor des prisons », explique Jean-Pierre Sueur. Il rejette l'idée qui consisterait d'installer dans un même lieu de détention toutes les personnes radicalisées. « Nous allons aussi examiner, sans porter atteinte à la liberté des religions, les méthodes des imams qui, comme les aumôniers, sont arrêtés pour les

3 **Financement de Daesh.** Le sénateur s'intéresse à la « puissance financière considérable » de Daesh qui « vend beaucoup de pétrole. Ce qui signifie que certains l'achètent » sur internet, expose de near-droit.

4 De la même manière, l'Internet mérite une plus grande attention. Or, les majas de la Toile (Facebook, Tweets, Google, etc.) reprochaient à l'article 29 de la récente loi de programmation qui a été bel et

bien été voté, des atteintes aux libertés. Il s'agissait, sous certaines conditions, de permettre aux services de renseignement d'accéder aux données de connexion (et non au contenu). Cet aspect n'était évidemment pas traité dans la loi de 1971 pour des raisons évidentes d'avancées technologiques », dit le sénateur. Il s'écroule de cet émoi, en France, des témoins de la Toile qui, aux Etats-Unis, ne se privent pas de communiquer des infos à la NSA (Agence nationale de la sécurité).

5 Indispensable mais difficile coopération européenne. Jean-Pierre Sauré salue les prises de travail ciblées par Bernard Caz...

étranger - Plus de mille Français (dont plusieurs dizaines pour le seul Loiret) ont rallié les mouvements radicaux islamistes en Syrie et en Irak. Mais les pays de fichage diffèrent d'un pays à l'autre. De plus, le Renseignement et la Justice constituent des compétences souveraines des États. Craignent-ils la perdre, ils répugnent à travailler avec l'Europe ou l'Interpol. Pourtant, la parlementaire Nathalie Goulet reste convaincue que « le Renseignement est le pivot de notre sécurité ». Mais il y a, manifestement, encore loin de la coupe aux lèvres. ■

(*) *Dares* est l'acronyme arabe de « État islamique en Irak et au Levant ».